

## Communiqué de presse

### Surveillance de la santé au travail : Le risque psycho social prend la première place dans les consultations de pathologies professionnelles

Le 7 octobre 2009

*Depuis 2001, les 32 centres de consultation de pathologie professionnelle de France ont constitué un réseau d'experts médicaux, le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P), placé sous la coordination de l'Afsset. Ils agrègent leurs données de consultation, anonymisées, dans une base commune. Plus de 100.000 consultations sont enregistrées dans cette base, et 15.000 nouvelles consultations viennent la compléter chaque année. Le but de cette base est de détecter les maladies professionnelles émergentes. Il signale également aux ingénieurs de prévention des CRAM des situations à risques dans les entreprises en vue d'engager les actions correctrices. Le réseau est financé par la CNAM-TS, l'Afsset, la MSA et l'InVS.*

**Le RNV3P publie ce jour les résultats des consultations de pathologies professionnelles, pour l'année 2007 :**

- 1- Pour la première fois, les consultations pour risque psycho-social s'inscrivent à la première place des consultations pour pathologies professionnelles en France et représentent 27% des causes de consultation.** Cela confirme une tendance lourde de montée continue de ces préoccupations depuis plusieurs années. De plus, les médecins référents de ces Centres de consultation des pathologies professionnelles trouvent une très forte imputabilité au travail de ces pathologies, atteignant 80 % des cas.

Ces pathologies comprennent la dépression et l'anxiété. Le secteur des services est le plus concerné par ces troubles vus dans le cadre de ces consultations, alors que les secteurs industriels le sont peu. Plus précisément, parmi les patients venus consulter pour une psychopathologie en lien avec le travail, les secteurs de la finance, de l'immobilier, du commerce, des transports, des communications, de l'éducation et de la santé sont les plus représentés. Les femmes consultent plus que les hommes pour ces troubles (72% de patientes versus 28% de patients).

- 2- Les autres causes de consultation montrent une très forte résistance au temps.** Elles concernent les pathologies respiratoires pour 19 % des patients, les maladies de la peau dont la dermatite allergique de contact pour 15%, les maladies du système ostéo-articulaire (dont troubles musculo-squelettiques) pour 13 % et les cancers pour 9%.

En particulier, les consultations pour maladies liées à l'amiante ne diminuent toujours pas. Les cancers broncho-pulmonaires dominent largement parmi les cancers professionnels dans ces consultations (72%), témoignant de l'importance du risque lié à l'amiante et aux autres substances chimiques cancérigènes.

Pour l'Afsset, ces résultats montrent l'urgence d'une politique toujours renforcée de prévention qui passe par la réduction de l'exposition aux substances toxiques et cancérigènes et la substitution des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques.

Au total, 55% des patients examinés sont des hommes et 45 % des femmes. Les femmes sont plus jeunes que les hommes. Ces derniers sont surreprésentés dans la classe d'âge des plus de 60 ans. Plus d'un tiers de l'ensemble des patients qui ont consulté en 2007 ont des pathologies professionnelles qui justifient une déclaration de maladie professionnelle indemnisable (MPI).

**Un projet de réseau européen, MODERNET, fédérant les réseaux anglais, hollandais, finlandais, italiens et tchèques est en construction.** L'Afsset a accueilli ses membres fondateurs les 21 et 22 septembre dernier. Ce réseau permettra d'améliorer la détection précoce de signaux sanitaires ou cliniques émergents.

---

*Pour joindre le Service de presse de l'Afsset :*  
*Céline Delysse : 01 56 29 16 09*  
*Par écrit - [presse@afsset.fr](mailto:presse@afsset.fr)*

*Pour connaître nos travaux, nos saisines, notre  
programme de travail :*  
*[www.afsset.fr](http://www.afsset.fr)*  
*[www.substitution-cmr.fr](http://www.substitution-cmr.fr)*  
*[www.observatoire-pesticides.gouv.fr](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr)*  
*[www.sante-environnement-travail.fr](http://www.sante-environnement-travail.fr)*

## ANNEXE

### DES DONNÉES QUI COMPLÈTENT ET CLARIFIENT LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉPIDÉMIOLOGIE

Le rapport d'activité de 2007 le confirme : les CCPP restent un lieu privilégié de prise en charge des patients atteints de risques psychosociaux et sont un lieu de diagnostic et d'accompagnement médico-social des patients atteints de tumeurs.

En raison de leur situation intra-hospitalière, seules les pathologies les plus graves, les plus difficiles à diagnostiquer ou à prendre en charge leur sont adressées. Les PST regroupés dans la base RNV3P représentent donc avant tout les cas les plus complexes.

Néanmoins, ces données sont compatibles avec celles issues de l'épidémiologie descriptive. Elles n'en ont évidemment pas le caractère représentatif mais elles apportent une représentation qualitative argumentée sur les pathologies professionnelles, fruit d'un processus rigoureux mené par des experts en santé au travail qui effectuent simultanément un examen médical et une enquête sur les expositions professionnelles du consultant. Elles complètent donc utilement et clarifient les données quantitatives actuellement disponibles.

### LE RÉSEAU NATIONAL DE VIGILANCE ET DE PRÉVENTION DES PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES

Mis en place en 2001, le RNV3P est un réseau national pérenne animé par des médecins experts en santé au travail. Outre l'Afsset, qui en est le coordonnateur, le réseau associe la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, la Société française de médecine du travail, le centre hospitalier universitaire de Grenoble et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole et l'Institut de veille sanitaire.

Le Réseau fédère les 32 Centres de Consultation de Pathologie Professionnelle, généralement intégrés dans des CHU, et dont les missions principales sont la veille sanitaire et la recherche en émergence des pathologies professionnelles. Il rassemble également les données collectées lors des bilans médicaux afin de constituer une base nationale sur les pathologies professionnelles, qui comporte notamment des données d'exposition à divers facteurs de risques.

Le motif de consultation correspond le plus souvent à une demande émanant des médecins du travail majoritairement mais aussi de médecins hospitaliers ou libéraux concernant un diagnostic de maladie professionnelle. Les patients peuvent également être adressés par des avocats ou venir de façon spontanée.

**Parmi les objectifs généraux du RNV3P pour 2009 figurent l'ouverture de nouvelles thématiques en rapport avec les priorités du Plan santé au travail à venir, et l'amélioration de la connaissance des risques, avec en particulier, le recensement précoce de nouvelles pathologies.**

**Acteur original dans le champ de la surveillance des risques professionnels, le RNV3P vise, au fil du temps, à améliorer la détection précoce de signaux sanitaires ou cliniques émergents.**